

DISCOURS

prononcé

AUX FUNÉRAILLES DU CARDINAL HIPPOLYTE D'ESTE,

Par Marc-Antoine MURET (1).

Le 3 des nones de décembre (11 décembre 1572).

Quel plus triste et plus douloureux spectacle pouvait nous être offert, très-nobles sénateurs et très-illustre assemblée, que celui qui est mis, en ce jour et dans ce temple, sous nos yeux, par les décrets de la toute-puissance divine et par l'inévitable nécessité de la mort, imposée à la condition humaine ! En effet, celui qui nous relevait nous mêmes lorsque nous étions abattus, celui qui nous ranimait lorsque nous succombions à demi-morts, il est là, devant nous, gisant et inanimé. Lui dont les libéralités et les largesses inépuisables ont procuré à tant d'autres, et à nous mêmes, les moyens de conserver l'existence, le voilà maintenant privé de la vie. Ah ! oui, c'est à bon droit que des larmes tombent de tous les yeux, que de toutes parts l'on entend retentir les soupirs les plus déchirants et les gémissements les plus lamentables ; c'est à bon droit que nous voyons, non seulement les hommes, mais encore les murailles elles-mêmes de cet édifice sacré étaler avec pompe les emblèmes

(1) Muret avait consigné sur l'exemplaire imprimé de ses *Variae lectiones* quelques notes manuscrites sur Hippolyte d'Esté ; voici une traduction de celle qu'on lit au bas de la Dédicace de cet ouvrage à ce prélat : « Hippolyte, cardinal de Ferrare, mourut le mardi 2 décembre 1572, un peu avant la vingtième heure. Qu'il repose en paix ! Il était né comme je le lui ai souvent entendu dire à lui-même, le 25 août 1509. J'ai passé dans sa maison quatorze années entières, et j'ai toujours eu à me louer de sa libéralité et de sa bienveillance. » —A. DE LAGREVOL,